



Sarah CAILLAUD

30 ans, journaliste

Petite-fille de Jeanne Caillaud

Ma grand-mère Jeanne Caillaud (Fayolle de son nom de jeune fille) a reçu la médaille des Justes le 25 octobre 1978.

Elle avait 21 ans quand elle est rentrée à la Préfecture de la Vienne à Poitiers, qui était en zone occupée pendant la Seconde Guerre mondiale. Pendant cette période, elle était rédactrice à la première division (service des internés administratifs et des arrestations par les autorités allemandes). Elle s'est servie de sa fonction et des informations qu'elle avait pour aider des gens. Elle aurait pu être arrêtée et déportée, puisqu'elle fraudait, prévenait des juifs ou faisait passer la ligne de démarcation en cachette.

Au début de la guerre, un grand nombre de personnes évacuées de Metz furent installées à Poitiers dont environ 2000 juifs. Un camp de concentration fut établi à l'entrée de la ville, sur la route de Limoges, où des Juifs ne possédant pas la nationalité française furent internés. Il était géré par la préfecture et les gendarmes y assuraient l'ordre ; les forces d'occupation allemandes étaient responsables de la supervision. Le rabbin Elie Bloch, de la communauté de Metz, et le père Jean Fleury créèrent un réseau de volontaires pour aider les détenus. Ma grand-mère faisait partie de ce réseau et elle consacrait ses efforts à l'obtention de permis pour permettre de remettre les jeunes détenus en liberté. En été 1943, les autorités commencèrent à transférer les jeunes vers Drancy d'où ils étaient déportés à Auschwitz.

Elle a assuré aussi la fourniture de faux papiers pour permettre à des jeunes d'échapper au STO (souvent en Allemagne). Elle leur disait de piétiner les cartes d'identités ou de les traîner dans la boue. De cette façon, lors d'un contrôle, on leur conseillait d'aller faire refaire la carte car elle était peu lisible. A la préfecture, elle volait alors des tampons et refaisait la carte, en changeant des lettres du nom...

Juillet 1942 fut le mois des arrestations massives en zone occupée. De par ses fonctions à la préfecture, ma grand-mère était informée des rafles prévues. Quand il y avait des commandes de paille, des réservations de wagons de train, des listes de juifs qui étaient dressées, elle savait ce que cela voulait dire. Au péril de sa vie, elle en communiquait les détails au père Fleury. Dans plusieurs cas, elle est allée aussi à vélo, ou à pied, prévenir les familles juives dont elle avait relevé les noms et adresses. Certains qui ne la connaissaient pas n'étaient pas sûrs qu'il faille la croire, d'autres sont partis

le soir même mais sachant par des voisins que rien ne s'était passé ce jour-là, sont revenus le lendemain et ont été déportés un ou deux jours plus tard. D'autres ne savaient pas où aller... Mais au total, elle a pu elle-même sauver ainsi plusieurs familles.

Voici quelques noms de gens connus qu'elle a sauvés : le doyen de la fac de sciences de l'époque, M. Grumbach et le directeur de l'hôtel-Dieu le Dr Wolfshom. Ma grand-mère a aussi prévenu Elie Bloch, le conseiller de fuir, mais il n'a pas voulu abandonner les siens et il est mort en déportation.

Pourquoi avez-vous accepté de participer à ce voyage ?

Faire partie de la délégation de petits-enfants choisis par la fondation France Israël est pour moi une chance extraordinaire. Participer à ce voyage, a pour moi une importance particulière. Je n'ai pas eu la chance de partager avec ma grand-mère, décédée alors que je n'avais que 10 ans, son histoire, cette période douloureuse de sa vie. Je n'ai pu lui poser les questions qui aujourd'hui me taraudent. J'ai appris son histoire et ses actes contre la barbarie nazie, en détails, tardivement, par mes proches. Ce voyage me permettra d'entamer une vraie réflexion sur l'histoire de ma famille, de mieux la connaître et de rencontrer aussi des personnes qui ont vécu cette période sombre de notre Histoire. Durant mes études d'histoire, je me suis longuement intéressée à cette période. Je n'en reviens pas du courage que ma grand-mère a eu à seulement 22-23 ans.

Ce voyage sera pour moi l'occasion de lui rendre hommage ainsi qu'à ceux qui ont eu le même courage.

Il y a 26 ans, ma grand-mère plantait son arbre dans le jardin des Justes à Jérusalem, je marcherai donc dans ses pas, avec je pense beaucoup d'émotions.